



Sâles, le 1^{er} mai 2010

Aux parents des enfants scolarisés
à la rentrée 2010

Inscription à l'accueil extrascolaire (AES)

Chers Parents,

C'est avec grand plaisir que nous nous adressons à vous qui avez des enfants scolarisés à Sâles et à Vaulruz. En effet, cette prochaine rentrée scolaire sera la 3^{ème} pour notre structure d'accueil extrascolaire des enfants et nous nous en réjouissons.

Comme par le passé, l'AES sera ouvert dès la rentrée et selon le calendrier scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour la pause de midi avec repas, et le soir de 16 h. à 18 h. avec goûter et possibilité de quitter à 17 h. Les enfants des classes enfantines et primaires des communes de Sâles et de Vaulruz pourront bénéficier de l'AES.

L'accueil des enfants s'effectue toujours au foyer St-Joseph, dans une salle spécialement dévolue à l'AES. La prise en charge des enfants est faite par du personnel formé et engagé conjointement par le foyer et l'AES.

Le nombre de places d'accueil étant limité, l'ancienneté puis l'ordre de rentrée des inscriptions seront prépondérants dans l'attribution des places. Les inscriptions annuelles seront prioritaires et toute famille qui inscrit un ou plusieurs enfants devient membre de l'association « La Courte Echelle » moyennant une cotisation de CHF 60.-- annuelle. Toutefois, les dépannages seront possibles dans la mesure des places disponibles. C'est seulement à partir du 3^{ème} dépannage que les parents doivent devenir membre de l'association et donc s'acquitter de la cotisation annuelle.

Les tarifs horaires seront les mêmes que ceux de cette année, à savoir un barème de CHF 4.10 à CHF 4.70 en fonction du nombre d'enfants d'une même famille inscrits et du revenu imposable de la famille. Le repas de midi restera au tarif de CHF 6.-- qui est un tarif très bas comparé à celui pratiqué dans d'autres structures.

Vous trouverez ci-joint la demande d'inscription, ainsi que le règlement de l'AES et le barème. Vous voudrez bien remplir une fiche d'inscription par enfant et nous les retourner jusqu'au 24 mai 2010. La confirmation d'inscription vous parviendra jusqu'au 11 juin 2010.

./.

Nous attirons votre attention sur le fait que notre association engage des charges, notamment le salaire du personnel, en fonction de vos demandes d'inscription actuelles. C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants d'estimer au plus juste les inscriptions et de vous y tenir dans la mesure du possible tout au long de l'année. Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au sujet de l'AES.

Tout en souhaitant que notre structure d'accueil remportera une fois encore un large succès, nous vous présentons, chers Parents, nos salutations les meilleures.

Association « La Courte Echelle »

Thierry Monod
Président

Valérie Alonso-Demierre
Vice-Présidente

Annexes : mentionnées